

ORGANISATION COURSE VTT XC LA ROMIEU -GERS

Dimanche 17 septembre 2023, l'Union Sportive Roméviennne organise une course VTT XC dans la continuité de celle de Graziac organisée par l'UC CONDOM et de celle de Beaucaire.

Lieu des circuits :

Les circuits seront situés dans la campagne gersoise, à partir du village de La Romieu en direction du lieu-dit Soucairet (sur le VC 5 à environ 1 km du village). Un parking sera mis à disposition dans une prairie en bordure de la voie communale. Le lieu de départ et de rassemblement se situeront dans un bois à proximité (un balisage sera mis en place à partir du village).

Les circuits seront en boucle :

- 2 circuits initiation enfants dans une parcelle boisée, parcours enherbé :
 - * Initiation 1 : 0,300 km
 - * Initiation 2 : 0,600 km
- 2 circuits compétition : technique dans des bois, une petite partie sur chemin empierré et sur voie goudronnée
 - * 11/12 ans : 1,200 km
 - * Autres catégories : 4,510 km

Chronométrage :

Il sera réalisé avec des puces transponders, les coureurs devront fournir leur licence ou pièce d'identité à la remise des dossards. Ces documents seront restitués en fin de course au retour des dossards.

Départ :

Les coureurs devront être présents à l'appel 15 mn avant l'horaire de départ (voir tableau horaire en annexe).

Départ direct (pas de strat loop)

Sécurité :

Respect du règlement.

Présence de la sécurité civile

Inscriptions :

- en ligne à privilégier, sur le site : www.inscriptionsenligne.fr (tarifs en ligne)
- possibilités d'inscription sur place : majoration de 2 €

Buvette et sandwiches sur place toute la journée

En annexes ci-joint : règlement de la course, horaires, plan d'accès et plan des circuits.

Pour tout renseignement : 06 76 99 90 78

REGLEMENT DE LA COURSE VTT XC DE LA ROMIEU du 17/09/2023

Article 1

Cette compétition de VTT est organisée, sous l'égide de l' UFOLEP GERS, par l' Union Sportive Romevienne le dimanche 17 Septembre 2023 de 8.00 h à 18.00 h .

Article 2 :

La durée des différentes courses sera comprise entre 10 mn et 1.30 h selon les catégories . (La distance à parcourir sera donc comprise entre 1.200 km et 27.060 km environ) .

Article 3 :

Sont autorisés à participer à cette compétition les licenciés UFOLEP, FSGT, FFC, et aussi les non licenciés sur présentation d'un certificat médical de non contre indication aux activités cyclistes en compétition, y compris pour les utilisateurs de VTTAE. Les jeunes participants à l'initiation de 7 à 10 ans inclus , n'auront pas besoin de certificat médical . L'Union Sportive Romévienne est assurée auprès de AXA Capelle Condom 32 .

Article 4 :

Le port du casque rigide est obligatoire . Chaque participant est responsable de tout son matériel. Pour l'initiation des jeunes de 7 ans à 10 ans inclus, l' équipement ne sera pas fourni par l'association U.S.R. (VTT, casque , ...) . L'organisateur ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable en cas de perte, de vol, ou de casse du matériel du participant.

Article 5 :

Les coureurs sont tenus de respecter le code de la route sur les portions ouvertes à la circulation automobile .

Il ne sera pas admis de véhicule suiveur sur le circuit , chaque concurrent devra se dépanner par ses propres moyens sur le circuit ou par un assistant dans une zone prévue à cet effet.

Article 7 :

Sera exclu du classement tout coureur qui sera poussé par des tierces personnes, remorqué, porté, ou tiré par un véhicule , ou ayant emprunté un autre itinéraire que le parcours prévu.

Article 8 :

Seules les réclamations confirmées par un commissaire de la course seront prises en compte.

Article 9 :

Un classement individuel sera établi pour les catégories des plus de 11 ans jusqu'aux plus de 60 ans , ainsi que pour les VTTAE. Uniquement les trois premiers de chaque catégorie seront récompensés par des médailles (premier couleur or , 2ème couleur argent , 3ème couleur bronze) . Pour les catégories initiation . des récompenses pour leur participation seront offertes .

Article 10 :

Il est interdit de reconnaître le circuit pendant que les épreuves se déroulent . Les reconnaissances sont fortement recommandées avant 9h30 pour les épreuves du matin , et de 12h35 à 13h35 pour celles de l'après-midi.

Article 11 :

Les concurrents sont tenus de respecter le présent règlement .

MERCI.

DEROULEMENT COURSES ET HORAIRES

CATÉGORIES	HEURE DE DÉPART	NOMBRE DE TOURS	TEMPS DE COURSE	INDISTANCE DU CIRCUIT	DISTANCE TOTALE
Initiation 1	9h30	4	10mn	0,300km	1,200km
Initiation 2	9h50	4	15mn	0,600km	2,400km
11 à 12 ans	10h15	4	25mn	1,200km	4,800km
13 à 14 ans	10h50	2	35mn	4,510km	9,020km
15 à 16 ans	11h35	3	60mn	4,510km	13,530km
17 à 19 ans	13h40	4	1h20	4,510km	18,040km
20 à 29 ans	13h35	6	1h30	4,510km	27,060km
30 à 39 ans	13h35	6	1h30	4,510km	27,060km
40 à 49 ans	13h35	6	1h30	4,510km	27,060km
50 à 59 ans	13h40	5	1h20	4,510km	22,550km
60 et plus	13h40	5	1h20	4,510km	22,550km
Fem 1 et 2	13h40	5	1h20	4,510km	22,550km
TANDEM	13h40	5	1h20	4,510km	22,550km
VTT AE	15H15	6	1h30	4,510km	27,060km

REMISE DES PRIX :

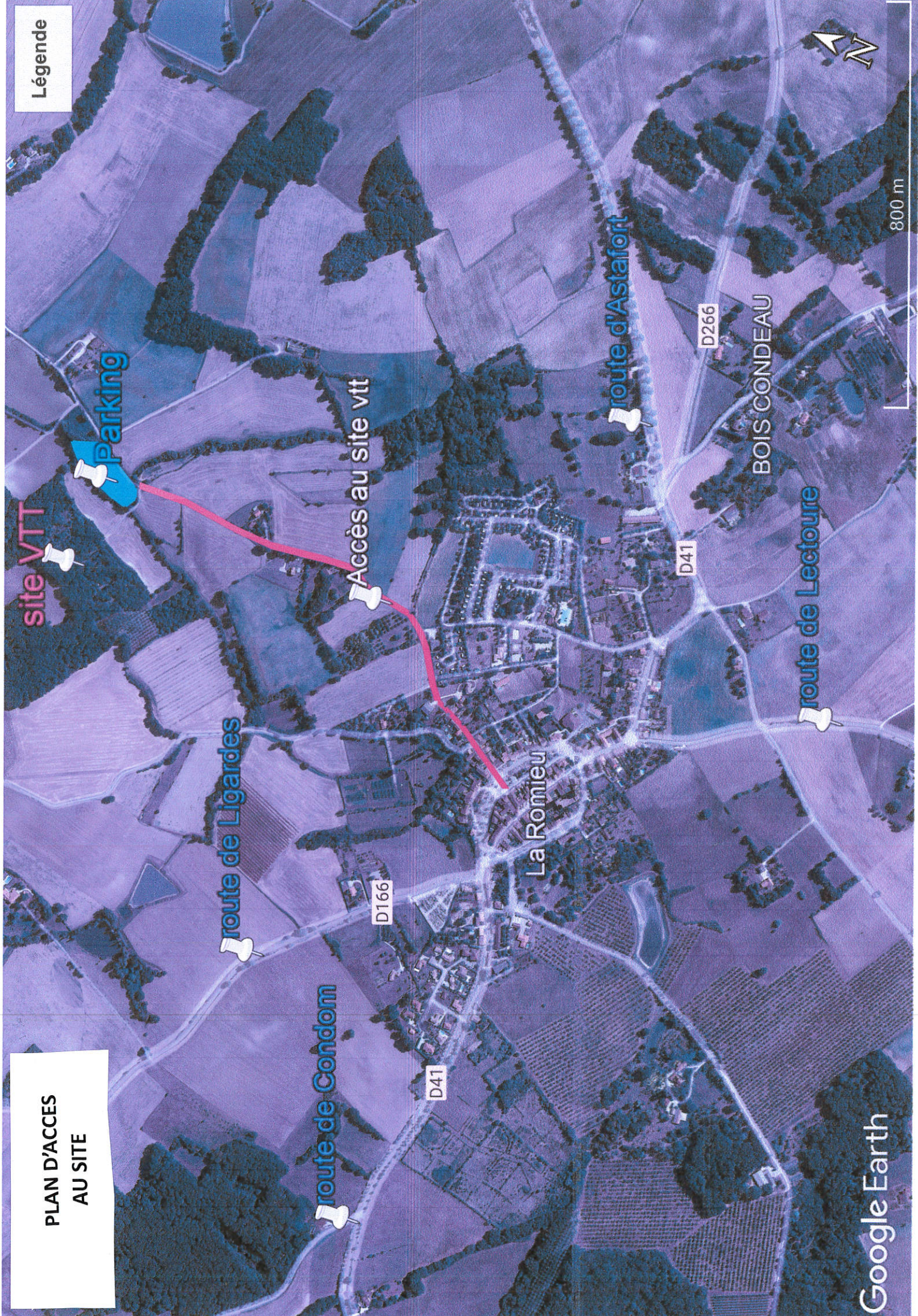
Jeunes : 12h30

Adultes : 15h15

VTT AE : 17h15

**PLAN D'ACCES
AU SITE**

Légende



Légende

CIRCUIT VTT ADULTES
4,510 km

Circuit de 4.510 km



600 m

D41

Jolie Dole
Pays de la Dole

D41

La Romieu

D166

Google Earth

CIRCUIT VTT 11/12 ans
1,200 km

circuit vtt 11/12 ans 1.200 km

Légende



100 m